



### www.carteculture.ch/valais

carteculture@caritas-valais.ch 027 321 31 87

# Demander une CarteCulture Valais

Vous pouvez obtenir la CarteCulture Valais si :

- Vous êtes domicilié-e dans le canton du Valais
- Vous bénéficiez du subside cantonal pour les primes de caisse maladie

Si vous avez droit au subside, vous recevez une décision de la caisse de compensation du canton du Valais (fin février 2024). Voici l'entête de lettre de la décision, dans laquelle il est mentionné votre droit à la réduction :



Département de la santé, des affaires sociales et de la culture du canton du Valais

Canton du Valais Case postale 670 1951 Sion Décision

Réduction individuelle des primes d'assurance-maladie (RIP)

Année 2024

Période : janvier à décembre

Pour toute correspondance :

Caisse de compensation du canton du Valais Service des subventions Avenue Pratifori 22, Case Postale 180 1951 SION

(merci de les mentionner lors de vos correspondances)

Téléphone : 027 324 91 11
E-mail : subvention@avs.vs.ch
Site internet : www.avs.vs.ch

P.P. 1950 SION 1

MONSIEUR XXXXX XXXXX AV. PRATIFORI 22 1950 SION

N° fiscal

125.999.999.99

N° AVS

756.9999.9999.99

Sion, le 15 février 2024



En vertu de la loi cantonale du 22 juin 1995 sur l'assurance-maladie, vous avez droit à une réduction individuelle des primes (RIP). Nous vous communiquons notre décision conformément aux dispositions légales.

La RIP sera versée directement à votre caisse-maladie et portée en déduction des primes de l'année 2024.

Avec cette décision de la caisse de compensation, vous pouvez faire votre demande de la CarteCulture en ligne.

CarteCulture 2024 Page 1/7

### Etape 1 – Connexion

#### Depuis un ordinateur :



Depuis votre navigateur, se connecter au site de CarteCulture : carteculture.ch et sélectionner ensuite le canton du Valais

Ou directement : carteculture.ch/valais

Depuis un smartphone :

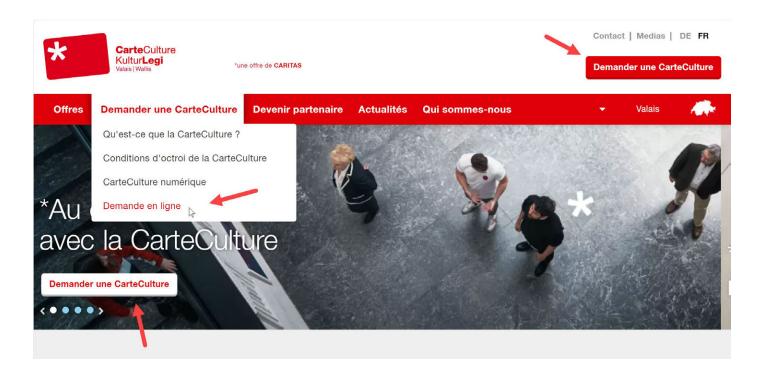


Depuis votre navigateur, se connecter au site de CarteCulture « mobile » : app.carteculture.ch

### Etape 2 – Demander une CarteCulture



Plusieurs possibilités comme indiqué sur l'image en cliquant sur : « Demander une CarteCulture » ou « Demande en ligne ».



CarteCulture 2024 Page 2/7



Dérouler la page d'accueil et sélectionner « **Demander maintenant** » et ensuite cliquer sur « **CarteCulture Valais** » :







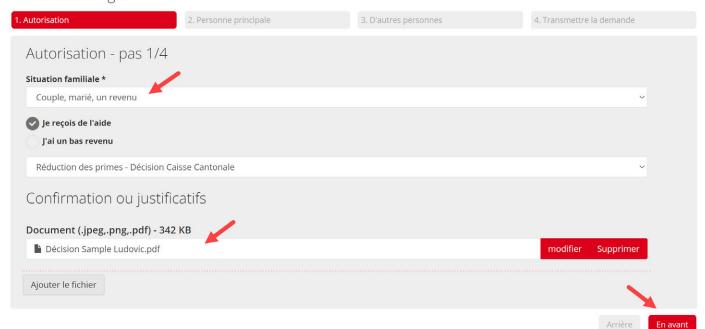
#### Etape 3 – formulaire « Autorisation »

Compléter le formulaire selon l'exemple ci-dessous, sans oublier de joindre le document (jpeg, png, pdf), à savoir la décision de la caisse de compensation (voir début du document). Sans cela, vous ne pouvez pas accéder aux prochaines étapes.

Depuis votre smartphone, vous pouvez faire une photo de votre décision.

Quand c'est fait, cliquer sur le bouton « En avant » pour passer au formulaire suivant.

#### Demande en ligne



CarteCulture 2024 Page 3/7

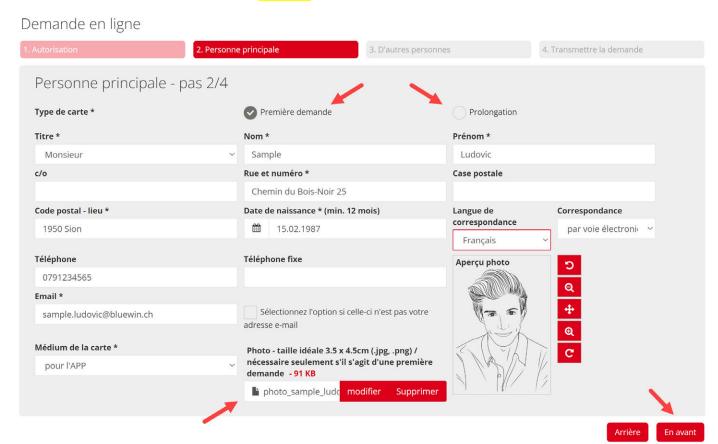
### Etape 4 – formulaire « Personne principale »

S'il s'agit de votre première demande, sélectionner l'option « Première demande », sinon utiliser l'option « Prolongation ».

Compléter les différents champs de manière précise et <u>contrôler attentivement votre adresse email</u>. Il vous faudra également ajouter une photo de votre visage. Cette photo servira à vous identifier lors de l'utilisation de votre CarteCulture.

Avec votre smartphone, vous pouvez faire directement une photo de votre visage.

Quand c'est fait, appuyer sur le bouton « En avant ».



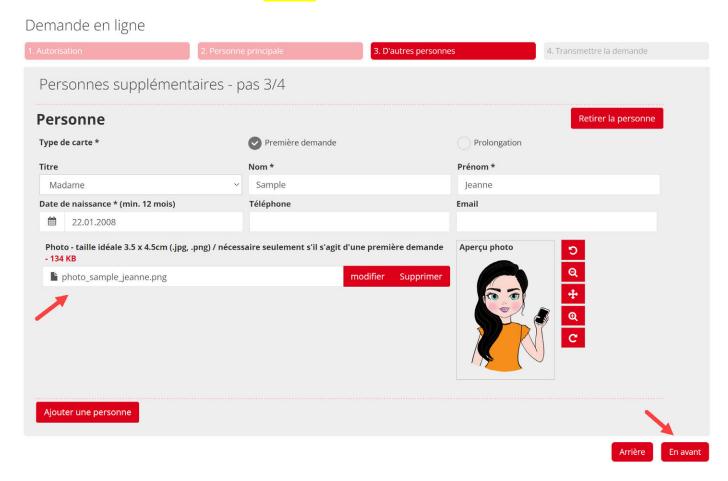
CarteCulture 2024 Page 4/7

#### Etape 5 – formulaire « D'autres personnes »

Il est possible que d'autres membres de la famille figurent sur la décision de la caisse de compensation. Dans ce cas, vous pouvez les ajouter dans ce formulaire – comme précédemment, également avec une photo.

Avec votre smartphone, vous pouvez prendre directement une photo de la personne concernée.

Quand c'est fait, appuyer sur le bouton « En avant ».



### Etape 6 - formulaire « Transmettre la demande »

Dans ce formulaire, vous pouvez ajouter une remarque si vous le souhaitez. Ensuite, il faut donner votre accord pour l'utilisation de la CarteCulture et la protection des données. Quand c'est fait, cliquer sur « Transmettre ».



CarteCulture 2024 Page 5/7

Si tout s'est bien déroulé, vous obtenez le message suivant :

# Merci beaucoup pour vos données

Le traitement de votre demande dure généralement 5 jours. Pendant les périodes de vacances et jours fériés le délai peut être plus long.

<u>Dans quelques jours</u>, vous recevrez votre confirmation d'inscription par email et vous pourrez finaliser votre connexion à l'étape 7.

#### Etape 7 – Connexion à l'application.

Dans l'email qui vous a été transmis, cliquer sur le lien fourni (app.carteculture.ch) ou scanner le code QR.

Maintenant, il suffit de saisir votre adresse email et le code de confirmation pour que votre CarteCulture soit active.

#### Identification

Un code est ensuite envoyé par email

#### Vérification

Saisir le code confirmation reçu par email

Le CarteCulture est désormais active

Les autres membres de la famille (sans carte) sont également présents









CarteCulture 2024 Page 6/7

# Utilisation de votre CarteCulture

Avec votre smartphone, se connecter au site CarteCulture: app.carteculture.ch et consulter les offres disponibles.

Présenter votre CarteCulture à l'entrée du musée, cinéna, piscine... depuis votre smartphone. Votre CarteCulture est valable jusqu'à la date indiquée :



Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :



www.carteculture.ch/valais carteculture@caritas-valais.ch 027 321 31 87 CarteCulture Valais c/o Caritas Valais Rue de Loèche 19 | 1950 Sion

CarteCulture 2024 Page 7/7